

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 16 OCTOBRE 2008,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 19 H 30**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation

2008-10-164

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

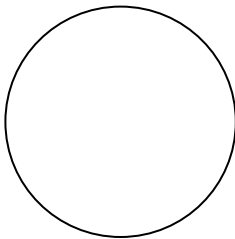
IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière.
- 2- Ordre du jour
- 3- Dépôt dur Rapport du CCU du 14 octobre
- 4- Demande de dérogation mineure pour l'agrandissement d'un bâtiment principal avec une marge de recul latérale de 2.44 m au lieu de 3 m, 3 cases de stationnement au lieu de 11 et une zone de déchargement d'une longueur de 10 m au lieu de 15 m au 1000, rue Notre-Dame sur le lot 117-P.
- 5- Commentaires des personnes intéressées
- 6- Demande de dérogation mineure pour conserver une haie de plus de 6 pi de hauteur et la rangée d'arbres tel quel au 804, rue Notre-Dame sur le lot 170-P
- 7- Commentaires des personnes intéressées
- 8- Demande de dérogation mineure pour autoriser l'agrandissement d'une véranda avec une marge latérale de 2 m au 1164, rue Notre-Dame sur les lots 65-P et 65-2-P
- 9- Commentaires des personnes intéressées
- 10- Augmentation de la marge de crédit.
- 11- Dépôt du certificat suite à la journée d'enregistrement du règlement 2008-05 décrétant l'acquisition de véhicules et des équipements de voirie et un emprunt de 127 454 \$
- 12- Félicitations à mesdames Fernandes Déry et Dolorès Paquin ainsi qu'à monsieur René Beaudoin pour leur nomination par l'évêque pour prendre en charge la vie pastorale de notre paroisse
- 13- Subvention à la Fabrique de Champlain pour le déneigement
- 14- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ unanimement



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

Commentaires

Une pétition mentionnant que le stationnement de véhicules sur la route 138 et la rue du Quai risque d'être la cause d'accidents graves. Des commentaires sont apportés sur la possibilité d'exploiter le commerce ailleurs.

2008-10-165

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL AVEC UNE MARGE DE REcul LATÉRALE DE 2.44 M AU LIEU DE 3 M, 3 CASES DE STATIONNEMENT AU LIEU DE 11 ET UNE ZONE DE DÉCHARGEMENT D'UNE LONGUEUR DE 10 M AU LIEU DE 15 M AU 1000, RUE NOTRE-DAME SUR LE LOT 117-P

CONSIDÉRANT la demande présentée pour autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal avec une marge de recul de 2.44 m au lieu de 3 m du côté ouest et une zone de déchargement de 10 m au lieu de 15 m ;

CONSIDÉRANT QUE la demande présentée prévoit 3 cases de stationnement hors rue au lieu de 11 cases tel que prescrit par la réglementation pour l'ensemble des commerces ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation a été modifiée par l'ajout d'espaces de stationnement pour les employés et les clients ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment existant a une marge de recul latérale du côté ouest de 1.22 m et une marge de recul avant de 1.19 m ;

CONSIDÉRANT QUE le commerce est en exploitation depuis plusieurs années avec un (1) espace de stationnement hors rue à l'avant du commerce;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du CCU est à l'effet que le conseil devrait accorder la dérogation demandée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la municipalité de Champlain accorde la dérogation demandée et autorise l'agrandissement du bâtiment du 1000, rue Notre-Dame avec sept (7) espaces de stationnement hors rue pour les clients, une marge de recul latérale de 2.44 m et une zone de déchargement de 10 m au lieu de 15 m.

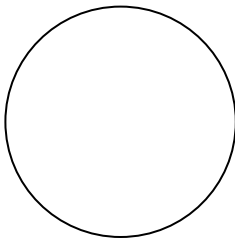
ADOPTÉ unanimement

2008-10-166

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR CONSERVER UNE HAIE DE 6 PI DE HAUTEUR ET LA RANGÉE D'ARBRES TEL QUEL AU 804, RUE NOTRE-DAME SUR LE LOT 170-P

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation a été déposée pour autoriser une haie ayant une hauteur de plus de 6 pieds sur la limite des terrains du 800 et du 804, rue Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE la haie est plus haute que la cheminée du 800, rue Notre-Dame ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande et recommande que la dérogation soit refusée et que des démarches soient entreprises pour que le propriétaire coupe la haie à hauteur prescrite pour la partie arrière de la propriété et en bordure de la rue particulièrement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte

QUE le conseil refuse la dérogation demandée et demande au propriétaire de se conformer à la réglementation.

ADOPTÉ unanimement

2008-10-167

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR AUTORISER L'AGRANDISSEMENT D'UNE VÉRANDA AVEC UN MARGE LATÉRALE DE MOINS DE 2 M AU 1164, RUE NOTRE-DAME SUR LES LOTS 65-P ET 65-2 P

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 1164, rue Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT la demande de reporter l'étude de la dérogation présentée par le demandeur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'étude de la demande de dérogation soit reportée à une date ultérieure.

ADOPTÉ unanimement

2008-10-168

AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain doit financer à court terme certains travaux et acquisition ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain porte le montant de la marge de crédit à la Caisse Populaire du Sud des Chenaux à 450 000 \$.

ADOPTÉ unanimement

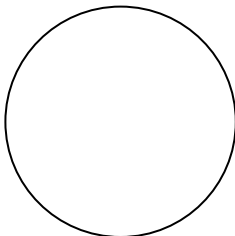
Note

DÉPÔT DU CERTIFICAT SUITE À LA JOURNÉE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT 2008-05 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE ET UN EMPRUNT DE 127 454 \$

Le certificat est déposé à l'assemblée. Aucune signature n'a été enregistrée.

2008-10-169

FÉLICITATIONS À MESDAMES FERNANDE DÉRY ET DOLORÈS PAQUIN AINSI QU'À MONSIEUR RENÉ BEAUDOIN POUR LEUR NOMINATION PAR L'ÉVÊQUE POUR PRENDRE EN CHARGE LA VIE PASTORALE DE NOTRE MUNICIPALITÉ



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QU'une lettre de félicitations soit adressée à mesdames Fernande Déry et Dolorès Paquin ainsi qu'à monsieur René Beaudoin pour leur nomination par l'évêque pour prendre en charge la vie pastorale de notre municipalité.

ADOPTÉ unanimement

2008-10-170

**SUBVENTION À LA FABRIQUE DE CHAMPLAIN POUR LE
DÉNEIGEMENT**

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Champlain demande que la municipalité effectue les travaux de déneigement des terrains de l'église et du presbytère;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime qu'il est préférable que les travaux de déneigement soient réalisés par des entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain peut accorder une aide pour la poursuite d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture et d'initiative de bien-être de la population;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR Madame Mireille Le Blanc

QU'une aide financière de 1 000 \$ soit accordée à la Fabrique de Champlain pour financer les travaux de déneigement.

ADOPTÉ unanimement

2008-10-171

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Jean Houde, secrétaire-trésorier